**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

 Un Peuple – Un But – Une Foi

  Genève, le 20 janvier 2022

 MISSION PERMANENTE DU SENEGAL

AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES

 \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

 AMBASSADE EN SUISSE

**déclaration de la délégation sénégalaise lors de l’EPU de la République de Lituanie (le 26 janvier 2022)**

**Vérifier au prononcé**

**Monsieur le Président,**

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation lituanienne et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre de cette 40ème session de l’EPU.

Mon pays, tout en se félicitant de la mise en place d’une institution nationale des Droits de l’Homme conforme aux Principes de Paris se réjouit des mesures prises par la Lituanie pour lutter contre les discours de haine et les infractions motivées par la haine.

Tout en saluant l’engagement des Autorités lituaniennes à œuvrer pour une meilleure prise en charge des Droits de l’Homme, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* Envisager de ratifier la Convention de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement ;
* Mettre en place un mécanisme adapté et efficace de prévention de la violence à l’égard des femmes.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la Lituanie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie**